

MAIRIE DE FAYET
Allée de la Ringarde
12360 FAYET

COMPTE RENDU SE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2024

Le 19 JANVIER 2024 à 20H30 le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Luc JACQUEMOND.

Étaient présent : Madame CAZABONNE Arlette, Monsieur IACOVO Adrien, Monsieur CRETTE Maxime, Monsieur NOUVEL Michel, Monsieur COT Dominique, Monsieur NOUVEL Benoît, Monsieur OLIVIER Serge

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur OLIVIER Serge

ORDRE DU JOUR

- 1- Désignation des représentants de la collectivité au sein du comité syndical du Parc
- 2- Remboursement des frais de la bibliothèque intercommunale par la communauté des communes
- 3- Délibération définissant une zone d'accélération d'énergies renouvelables
- 4- Questions diverses.

1. Désignation des représentants de la collectivité au sein du comité syndical du Parc

Monsieur le Maire indique qu'il faut renouveler les représentants de la commune au sein du comité du Parc des Grands Causses.

Sachant que Madame Arlette Cazabonne et Monsieur Serge Olivier y étaient déjà, il propose de les reconduire avec leur accord et demande si d'autres personnes sont volontaires

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité vote pour la reconduction de Madame Arlette Cazabonne et Monsieur Serge Olivier comme représentants de la commune au sein du comité du Parc des Grands Causses.

2. Remboursement des frais de la bibliothèque intercommunale par la communauté des communes

Pour l'année 2023 les frais à imputer à la bibliothèque intercommunale s'élève à 3289.25 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité vote le montant et l'imputation de ces frais.

3. Délibération définissant une zone d'accélération d'énergies renouvelables

Le conseil municipal vote à l'unanimité la ZAER sur la base des mêmes parcelles que celle déjà voté dans le cadre du projet éolien des bois de St Thomas.

4. Questions diverses.

Suivi des consommations communales de l'eau potable

Nouveau site de la commune en ligne allez le visiter et faire retour

Modification horaire extinction de l'éclairage public voir arrêté municipal
Travaux Enfouissement ligne électrique La Graverie ➔ mars 2024
Sécurisation La Graverie ➔ études terminées, appel d'offre en cours
Salle des fêtes de Fayet ➔ construction d'un local « stockage »

Tous les sujets étant épuisés, Monsieur le Maire clôture la réunion à 22H05.